

Communiqué de presse

Soutien du Conseil du Jura bernois envers l'Hôpital du Jura bernois

Dans le cadre de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier, l'ensemble de la population du Jura bernois doit faire face à un grand nombre de questionnements, notamment en lien avec l'avenir de l'Hôpital du Jura bernois et de sa filiale autonome à Moutier.

Assurer le maintien et le bon fonctionnement d'un hôpital relève d'une volonté commune de la population, quelles que soient les aspirations politiques de chacun-e. La situation actuellement traversée à Moutier péjore un certain nombre d'institutions et de services. L'Hôpital du Jura bernois en paie malheureusement le prix du fait des incertitudes qui planent sur son avenir, tant pour la SA que pour la filiale autonome prévôtoise.

De part ce communiqué de presse, le Conseil du Jura bernois (CJB) souhaite réaffirmer son soutien à l'HJB, tant au niveau de la direction, que du corps médical ou de l'ensemble des employés s'affairant au bon fonctionnement et à la survie de leur institution, autant sur le site de Moutier que sur celui de Saint-Imier.

Il devient donc urgent qu'une solution soit trouvée pouvant offrir des perspectives sereines aux employés de l'HJB et ainsi assurer la continuité et la qualité des prestations desservies sur les sites de Saint-Imier et de Moutier.

La Neuveville, le 18 décembre 2018

Informations

- Roland Benoit, président du CJB, 079 358 74 49
- Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 636 57 62, 079 482 34 72

